COMMUNAUTÉ PROFESSIONNELLE

Charte de bonnes conduites

Le Club des Dératiseurs

Cette charte définit les engagements communs des membres et des experts partenaires du Club des Dératiseurs. Elle donne un cadre aux échanges et aux pratiques qui permettent de progresser dans le métier et de développer son entreprise.

Le projet LCD

Le Club des Dératiseurs réunit des professionnels de terrain qui veulent partager leurs expériences, renforcer leurs compétences et faire évoluer leur entreprise. LCD est une communauté professionnelle, ouverte et exigeante. Ce n'est ni une association, ni un syndicat, ni un organisme de certification, ni un annuaire commercial.

La participation au Club exprime un engagement envers cette communauté. Elle ne constitue ni une certification, ni un label de qualité, ni une garantie des prestations réalisées par un membre.

Une ambition métier

- Partager les problématiques et les retours d'expérience du terrain, y compris les difficultés rencontrées et les enseignements tirés.
- Diffuser les bonnes pratiques et les connaissances techniques utiles aux interventions.
- Encourager la formation continue et la montée en compétence des professionnels et de leurs équipes.

Une ambition entrepreneuriale

- Structurer et développer son entreprise en partageant des méthodes et des expériences de gestion.
- Accéder à des compétences externes en droit, finance, ressources humaines et marketing.
- Construire un réseau d'experts et de partenaires utiles aux besoins des membres.

Membres et experts partenaires

Les membres contribuent par leur expérience du terrain et leur connaissance du métier. Les experts partenaires apportent des compétences techniques ou entrepreneuriales complémentaires. Chacun intervient dans son domaine de compétence et participe aux échanges dans un esprit d'écoute, de transmission et de respect mutuel.

AMBITION MÉTIER

Progresser dans le métier

01 Partager avec rigueur et ouverture

Les membres partagent leurs questions, leurs observations et leurs retours d'expérience de manière constructive. Ils distinguent les faits constatés, les hypothèses et les opinions. Lorsqu'ils diffusent une information technique, ils en indiquent la source ou les limites de vérification et accueillent les corrections utiles.

Chacun peut poser une question, reconnaître une difficulté ou présenter un échec sans être dénigré. Le partage vise à faire progresser les pratiques, sans imposer une méthode unique ni transformer une expérience individuelle en règle générale.

02 Entretenir ses compétences

Les membres s'engagent à intervenir dans les limites de leurs compétences et à solliciter une expertise complémentaire lorsque la situation le nécessite. Ils entretiennent leurs connaissances et encouragent la formation continue de leurs équipes. Les échanges au sein du Club complètent les formations et qualifications requises pour exercer ; ils ne les remplacent pas.

03 Agir avec professionnalisme

Chaque membre reste responsable de ses interventions et du respect des exigences applicables à son activité. Il réalise un diagnostic adapté à la situation, explique les solutions proposées et assure un suivi cohérent avec les engagements pris auprès de son client.

Les informations sur les méthodes, les coûts, les limites des interventions et les éventuelles garanties sont claires et exactes. Les retours des clients servent à identifier les améliorations nécessaires.

04 Préserver la santé et l'environnement

Les membres privilégient la prévention et des moyens de lutte adaptés au diagnostic. Ils prennent en compte la sécurité des personnes, la protection des espèces non ciblées et les effets sur l'environnement. Ils utilisent les produits et équipements conformément aux conditions applicables et partagent les pratiques permettant de réduire les risques.

05 Respecter la confidentialité

Les échanges ne doivent pas exposer les informations confidentielles des clients, des salariés, des entreprises ou des autres membres. Les cas pratiques sont anonymisés lorsque cela est nécessaire. Les photos, documents et témoignages sont partagés dans le respect des droits et autorisations nécessaires.

Une information ou un contenu reçu dans un cadre confidentiel ne peut être diffusé à l'extérieur du Club sans l'accord de la personne concernée. Les données personnelles sont utilisées uniquement dans le cadre autorisé.

AMBITION ENTREPRENEURIALE ET VIE DU CLUB

Développer son entreprise et faire vivre le Club

06 Partager des expériences entrepreneuriales utiles

Les membres peuvent échanger sur l'organisation, le recrutement, la gestion, la relation client ou la communication. Ils présentent leurs expériences avec leur contexte et leurs limites, afin que chacun puisse apprécier leur pertinence pour son entreprise.

Les contributions des experts en droit, finance, ressources humaines ou marketing précisent leur périmètre. Une information générale ne remplace pas un conseil adapté à une situation particulière. Chaque membre conserve ses décisions et ses responsabilités.

07 Construire des relations transparentes

Les membres et experts partenaires signalent leurs intérêts commerciaux lorsqu'ils présentent une offre, un produit ou une recommandation. Les échanges et mises en relation doivent répondre à un besoin exprimé, sans démarchage insistant ni promesse trompeuse. Aucun membre n'est tenu de recourir à un partenaire du Club.

08 Respecter les personnes et l'indépendance des entreprises

Les participants échangent avec courtoisie, même en cas de désaccord. Les attaques personnelles, les propos discriminatoires et le dénigrement n'ont pas leur place dans la communauté. La discussion porte sur les faits, les méthodes et les idées.

Chaque entreprise conserve son indépendance commerciale. Les échanges ne doivent pas servir à convenir de prix communs, à se répartir des clients ou des marchés, ni à organiser des pratiques commerciales déloyales.

09 Contribuer à la communauté

Chacun est encouragé à contribuer selon ses moyens : poser une question, partager un cas, transmettre une ressource, participer à une rencontre ou proposer un contact utile. Les membres et les experts partenaires favorisent l'accueil des nouveaux participants et la circulation des connaissances.

L'utilisation du nom ou de l'image du Club doit respecter les autorisations accordées et ne pas laisser entendre que LCD certifie, contrôle ou garantit une entreprise ou ses prestations.

10 Respecter et faire évoluer la charte

La participation à LCD implique le respect de cette charte. Tout comportement contraire à ses principes peut être signalé à l'équipe du Club. Le dialogue et la clarification sont privilégiés ; un manquement grave ou répété peut conduire à mettre fin à la participation au Club et au droit d'utiliser son image.

Les membres et experts partenaires sont invités à proposer des améliorations pour que la charte reste adaptée aux réalités du terrain et aux besoins entrepreneuriaux. Chacun contribue ainsi à la qualité des échanges et à la confiance au sein de LCD.